

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 23 janvier 2026

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELIN COURT
- M. Francis DE BLOCK
- M. Claude ROUZE
- M. Alain DUTHOIT
- Mme Josie DEBLOCK
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Aisne (M Dumez, Mmes Lefebvre et Blanquart)
- ACTR Abbeville (M Vasseur, Mme Dernis)
- ACTR Lille Flandre (MM Dupont, Dovergne, Grumelard et Leys, Mme Bourguignon)

Était également excusé, M Henry Foutry.

EXCUSEE

- ACTR Artois

Le quorum est atteint tant au niveau du nombre de participants que d'associations représentées.

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en accueillant les membres du Conseil d'administration. Il les remercie pour leur présence et leur renouvelle ses souhaits de bonheur et de santé les plus sincères.

Il remercie M Bardoux, Directeur Général de la Carsat pour la mise à disposition de locaux en l'excusant au vu de ses obligations de ne pouvoir ouvrir ou clôturer cette séance de travail.

Il poursuit en informant les membres du conseil d'administration du décès, à l'âge de 90 ans de M Pierre Tisserand, administrateur de la fédération au collège des personnes qualifiées depuis la création de la fédération en 1994. Ses obsèques ont eu lieu ce matin.

Homme de grande qualité, extrêmement cultivé avec un humour raffiné, engagé avec dévouement et humanité, il a apporté à la Fédération sa vision et les valeurs qu'il a toujours incarnées dans ses différentes fonctions.

Haut fonctionnaire, chevalier de la légion d'honneur et officier de l'ordre national du mérite, il fut successivement et dans différentes régions, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, directeur régional des affaires sanitaires et sociales, inspecteur général des affaires sociales et rapporteur à la cour des comptes. Il a été également Président de Santély, association d'utilité publique spécialisée dans l'accompagnement et le maintien à domicile dans la région Haut de France.

S'ensuit une minute de silence en son hommage.

A l'issue de ce témoignage, M Damelincourt précise qu'en 2025, a été organisée une assemblée générale le 25 mars, le conseil d'administration prévu le 14 novembre n'a pu être maintenu compte tenu d'absences de représentation de deux associations et de personnes qualifiées. La fédération a été représentée lors des assemblées générales de chacune des associations, où a pu être constatée la qualité des échanges et des programmes proposés. Un large public assistait à ces assemblées où les municipalités étaient souvent représentées.

Ces dernières peuvent être également remerciées pour la mise à disposition de locaux voire l'octroi de subventions.

Un appui a été apporté par la fédération en lien avec la Carsat pour l'octroi de flyers ou de documents supports pour les assemblées générales et/ou forums de la vie associative.

M Damelincourt rappelle la décision relative à la suspension de la participation de la Fédération et de l'ACTR de Lille au salon Senioreva au regard de son coût et du faible retour en termes d'adhésions. Plus généralement, la diminution du nombre et de la diversité des participants au niveau des stands doit être soulignée notamment absence de représentation des organismes de protection sociale, de même que celle des visiteurs, diminution qui serait encore plus importante en l'absence du circuit de ramassage sur la région.

M Damelincourt relève l'engagement, le dévouement et la disponibilité des membres présents des associations dans un contexte difficile où le bénévolat se fait plus rare notamment dans les prises de responsabilité. Le renouvellement des mandats devient une préoccupation.

Il évoque la situation difficile de l'association de l'Artois, liée à la dégradation de la santé de Mme Schnemann avec un impact important sur le fonctionnement du fait de la centralisation importante exercée par Mme Schnemann. L'association tient un conseil d'administration ce vendredi et l'assemblée générale du 15 mars devrait voir actée la démission de Madame Schnemann qui conserverait le titre de Présidente honoraire. Le Président et la secrétaire de la fédération apporteront leur soutien dans cette phase de transition.

Pour conclure ce point sur la situation de la fédération, le Président souligne la qualité de la mise à jour du site internet reflète notamment de la diversité et de l'importance des activités proposées. Si l'association de Lille assure la veille du site pour ses activités, la secrétaire de la fédération apporte son soutien aux autres associations.

M. Damelincourt invite la secrétaire à rappeler l'ordre du jour de la séance :

- ✚ Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 17 mai 2024
- ✚ Présentation des comptes et bilan par le Trésorier : comptes 2024 et 2025
- ✚ Vie des Associations, partage d'informations, site internet
- ✚ Questions diverses.

Avant de procéder au déroulé de l'ordre du jour, la secrétaire présente les excuses, en sus de celles de l'Actr de l'Artois de celles de la Présidente de l'Actr de l'Aisne pour des raisons personnelles. Elle propose ensuite aux participants d'effectuer un tour de table pour se présenter et permettre ainsi à Mme Dernis, nouvelle secrétaire de l'Actr d'Abbeville d'identifier les différents participants à l'Assemblée générale et leur qualité.

✚ Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 17 mai 2024

Le compte-rendu a fait l'objet en temps voulu d'une diffusion et d'une transcription sur le site de la fédération. Il est également remis en séance.

- ➔ Aucune observation n'étant formulée, ***le compte rendu du Conseil d'Administration du 17 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.***

✚ Présentation des comptes et bilans par le Trésorier

La présentation de Claude Rouze, trésorier de la fédération s'effectue en deux temps concernant les exercices 2024 et 2025.

- ➔ ***Comptes 2024 : rapport du censeur et état de consolidation des dépenses des associations***
Cette présentation tardive des éléments est due respectivement au changement d'agent comptable de la Carsat d'où le retard pris dans la supervision des comptes et d'autre part dans la consolidation tardive des comptes des associations en raison de la difficulté d'obtenir les éléments de l'Artois.

Celui-ci présente le détail des comptes 2024 des Associations, concernant la Fédération, le bilan, le compte d'exploitation et le détail des comptes avaient fait l'objet d'un examen lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2025.

En l'absence de remarques et de questions, les comptes 2024 avaient été approuvés à l'unanimité.

En lien avec la présentation du détail des dépenses des Actr, le Président souligne la différence importante pour l'Actr de l'Aisne du montant des assurances. Une renégociation de celui-ci avec la société d'assurance pourrait être opportune (évolution du nombre d'adhérents...). Le trésorier remercie les associations, hors celle de l'Artois, pour avoir transmis leur compte de trésorerie. Les réserves représentent entre 25 et 40 pour cent des dépenses de fonctionnement.

Les comptes ont été soumis au contrôle du censeur, ou vérificateur selon les terminologies adoptées, celui-ci a procédé au contrôle des comptes annuels et a conclu à la proposition « d'approuver les comptes de l'exercice 2024 ».

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions complémentaires, le Président remercie le trésorier pour son investissement et confirme la position de l'assemblée générale de 2025.

En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

➔ ***Comptes 2025 : bilan, compte d'exploitation, tableau des dépenses et recettes de la fédération***

Le trésorier présente le détail des comptes 2025.

Les comptes 2025 se clôturent sur un excédent de 0,49 euros, ce résultat s'explique par la tenue d'une seule instance en 2024.

A noter au niveau du bilan, un montant de 92 euros de produits à recevoir correspondant aux cotisations de l'Actr de l'Artois. Sont évoqués également le taux de rémunération des livrets et les plafonds de ceux-ci différents pour les associations et les particuliers.

L'examen du détail des dépenses et des recettes de la Fédération n'appelle pas de commentaires particuliers.

Le rapport du censeur et le récapitulatif des dépenses des associations seront examinés lors de la prochaine assemblée générale.

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions complémentaires, le Président remercie le trésorier pour son investissement et soumet aux votes l'approbation des comptes 2025.

➔ ***En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.***

Vie des Associations

ACTR de Lille (M Dupont, Président)

M Dupont évoque différents éléments relatifs à l'activité de l'association :

- Présence à l'AG du 16 octobre d'environ 200 personnes, effectif de 301 adhérents dont 4 nouveaux, diminution de 13 adhérents par rapport à l'année précédente et de 25 % par rapport à l'avant Covid
A ce jour, 255 adhérents dont 25 nouveaux, contre à la même époque 257 dont 27 nouveaux en 2025 ; deux types de public dans les adhérents, l'un pour les sorties, l'autre pour les voyages
- Activité 2025 : 30 sorties proposées, 27 réalisées au profit de 844 personnes, 2 escapades regroupant 52 personnes, 3 voyages, Bavière, Indonésie, croisière Danube - Prague ; globalement 106 participants, soit une diminution de 3 %.
- Voyages 2026 : Occitanie, Namibie en mai, croisière Berlin Copenhague en juin et deux voyages lacs italiens en septembre.

- Perspectives 2027 : Cotentin, Tyrol, Chine, Rome, examen par la commission voyage plus 2 à 3 sorties par mois
- Inquiétudes quant :
 - o Aux prix des sorties d'une journée, augmentation des restaurants et des voyages
 - o Aux relations très difficiles avec les prestataires, les tours opérateurs, les offices de tourisme
 - o Au vieillissement des adhérents, de la faiblesse des renouvellements et de la difficulté pour attirer les jeunes retraités, ils rejoignent l'association vers 78 ans
 Est observée une difficulté plus importante pour compléter les séjours en France
- La mandature s'achève en octobre 2027, l'avenir sera évoqué dès l'Assemblée générale de 2026
- Communication : importance du site internet, des forums, de la qualité des activités proposées : 80 à 90 % des nouvelles adhésions résultent du bouche à oreille.

ACTR d'Abbeville (M Vasseur, Président)

- Voyages en 2025 : Andalousie 45 participants, Croatie 50 participants
- Programmation 2026 : croisière sur le Rhône, Tunisie, Italie (Pouilles) ; de manière générale, proposition de séjours et non de circuits, séjours balnéaires avec propositions d'excursions ; deux options au niveau des voyages : avec ou sans excursions
- Réflexions pour 2027 : projets qui seront débattus lors de l'AG de février : Portugal, Tyrol, Antilles (deux semaines, une en Martinique, une en Guadeloupe), croisière sur le Nil
- Difficultés similaires à celles de Lille quant aux difficultés avec les autocaristes, le coût des sorties d'une journée
- Intérêt du forum des associations (bon déroulement, quelques retombées) et du transfert du siège social sur Abbeville, captation d'une nouvelle clientèle.

ACTR Aisne (Brigitte Lefevre, Secrétaire)

- Activité en 2025 : séjour à Bitche, Alsace du nord, 9 sorties d'une journée par an, 4 culturelles, 5 spectacles ou repas dansants ; participants : 30 à 40 pour les sorties, 30 à 35 pour les séjours
- Activité en 2026 : le projet de séjour à Forges les Eaux doit être annulé, deux raisons, la proximité (les personnes connaissent), les dates proposées (difficulté pour s'engager)

Les participants ont échangé sur des lieux propices à des sorties d'une journée, cabarets, repas spectacles,... et sur le site internet, la fréquentation témoigne de cet intérêt et de l'importance de faire vivre le site.

La date de la prochaine Assemblée générale a été fixée au vendredi 20 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H50.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASSELIN

Claude ROUZE